

Le service de la vie scolaire

Introduction :

Horaires du bureau de la vie scolaire :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7h30 – 12h puis 13h30 – 17h30

Mercredi : 7h30 - 12h30



Le personnel :

Deux Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) et neuf surveillants forment l'équipe de la vie scolaire pour offrir les meilleures conditions d'accueil et de vie possible au sein de l'établissement scolaire.

Un AED bureau est présent à l'accueil pour gérer les appels et recevoir le signalement des absences d'élèves par les parents, ainsi que pour récupérer les billets de retards et absences, convocations...

Nous rappelons que toute absence ou retard doit être justifié.

En cas de non signalement, un appel est lancé aux parents en première heure du matin et de l'après-midi, puis un SMS est envoyé à partir de la deuxième heure du matin et de l'après-midi.

Le rôle de la vie scolaire :

Chaque CPE a la gestion de plusieurs classes de la seconde au BTS.

Il est assisté par un AED qui s'occupe du suivi des absences et retards des élèves. Celui-ci est référent de classe au sein du lycée, ce qui permet un suivi régulier et plus précis des élèves. Toutes les classes étant rattachées à l'un des deux CPE également.

Les élèves trouveront toujours en vie scolaire un surveillant pour les conseiller, les accompagner dans leur quotidien.

Contact de la vie scolaire :

- Mail : vie-scolaire1.0730005J@ac-grenoble.fr
- **Téléphone : 04.79.32.49.03**



Les espaces pour les élèves

1) Les espaces de travail :

- Salles de travail et d'études (pour réviser ses cours seul ou à plusieurs)



2) les espaces de détente :

- espaces extérieurs



Plateau sportif



Cour côté lycée

- Foyer avec baby foot, poufs pour se détendre entre amis à l'heure de la récréation ou tout au long de la journée.



3) Le réfectoire :

